

Mandats Élite – Foire aux questions (FAQ)

1. Les mandats sont-ils admissibles à l'exonération des frais aux clients de 50 \$?

Oui, les frais aux clients de 50 \$ seront exonérés si :

- Un minimum de 25 000 \$ est détenu en mandats Élite dans le compte, ou;
- Les mandats Élite représentent 100 % des avoirs du compte.

2. Quels tests ont été effectués sur ces mandats et quels sont les résultats obtenus?

Les résultats des tests montrent généralement un rendement de premier quartile, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la qualité des gestionnaires de fonds et des fonds ainsi que de l'optimisation de iA Gestion mondiale d'actifs (IAGMA). Des informations plus détaillées seront fournies au moment du lancement, y compris les aperçus de fonds pour les mandats Élite et les portefeuilles Élite.

3. Sommes-nous obligés d'utiliser ces mandats pour obtenir une analyse de portefeuille générée par l'intelligence artificielle, ou pouvons-nous utiliser d'autres fonds?

Les fonctionnalités d'intelligence artificielle/Copilot seront accessibles par le biais de l'initiative MS Office 365 d'Investia et ne sont pas liées à des investissements spécifiques.

4. Certains mandats intègrent-ils des mandats d'investissement socialement responsable (ISR)?

Pas spécifiquement; toutefois, les mandats Élite peuvent être complétés par d'autres fonds autonomes ayant un mandat d'ISR.

5. Les mandats Élite sont-ils disponibles pour les fonds de la série A ou seulement pour les fonds à honoraires?

- Les options de la série F et de la série A seront disponibles au lancement.
- Des séries transférables seront introduites dans le cadre d'une stratégie de suivi rapide.

6. Pourrai-je modifier les composantes des mandats de catégories d'actifs?

Les mandats eux-mêmes sont unitaires et, tout comme les autres fonds de fonds, ne peuvent être personnalisés. Cependant, les représentants auront la possibilité de créer des portefeuilles personnalisés en utilisant diverses combinaisons et répartitions entre différents mandats Élite basés sur des catégories d'actifs, ainsi que des fonds autonomes.

7. Qu'en est-il des mandats d'actifs de fonds négociés en bourse (FNB)?

Les mandats Élite comprennent une combinaison de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse. Les mandats « indiciels » sont principalement basés sur des fonds négociés en bourse, ce qui permet de réduire le coût global.

8. Existe-t-il des produits composés uniquement d'actions?

Oui, nous offrons des mandats de fonds d'actions canadiennes et de fonds d'actions mondiales, chacun ayant une répartition en actions de 100 %. Il est important de noter que les mandats Élite sont basés sur la catégorie d'actifs, ce qui permet aux représentants de créer des portefeuilles avec pratiquement n'importe quelle répartition d'actifs. Les portefeuilles Élite, quant à eux, sont

simplement des combinaisons préconstruites de mandats Élite. Les représentants qui souhaitent composer des portefeuilles 100 % d'actions peuvent simplement créer leur propre portefeuille à l'aide des mandats Élite.

9. Les mandats « indiciels » représentent-ils des mandats passifs axés sur les FNB et les mandats « de base/de base plus » sont-ils des mandats d'investissement actifs?

- Oui, les mandats « indiciels » sont principalement des mandats de FNB/passifs, avec quelques composantes actives.
- Les mandats « de base/de base plus » offrent une gestion plus active.

10. Les achats peuvent-ils être dirigés vers une catégorie d'actifs spécifique au sein d'un mandat, ou l'argent doit-il être réparti de manière égale entre toutes les composantes selon la répartition des actifs du portefeuille?

- Si le représentant choisit un Portefeuille Élite, l'argent sera distribué à chaque mandat Élite sous-jacent en fonction de la répartition prédéterminée.
- Si le représentant conçoit son propre portefeuille à l'aide des mandats Élite, il peut décider de la répartition en pourcentage de chaque répartition d'actifs et l'argent sera distribué en conséquence.

11. Pourquoi n'y a-t-il pas de mandats américains ou internationaux?

Nous proposons un mandat mondial, mais nous avons l'intention d'élargir notre offre de service au fil du temps. S'il y a une demande suffisante pour des options supplémentaires (ex. : des mandats d'ISR, internationaux ou spécifiques aux États-Unis), nous le prendrons en considération. Pour l'instant, les représentants peuvent personnaliser les répartitions dans le cadre du modèle qu'ils auront établi à l'aide de l'outil de rééquilibrage.

12. Si un client quitte Investia pour une autre entreprise, ses mandats Élite devront-ils être rachetés, ce qui entraînera des conséquences fiscales pour les comptes ouverts?

Nous envisageons de lancer une série transférable vers laquelle les clients seraient transférés au moment de leur transfert, ce qui réduirait les incidences fiscales.

13. Qu'en est-il des implications fiscales du rééquilibrage pour les comptes non enregistrés?

Les implications fiscales seront les mêmes que celles de toute transaction manuelle initiée par le représentant. Elles devront être soigneusement prises en considération lors de la sélection des fonds et de la création des portefeuilles.

14. L'offre s'applique-t-elle également aux comptes au nom du client?

Non, les mandats Élite sont exclusivement disponibles pour les comptes autogérés.

15. En moyenne, combien y a-t-il de fonds par mandat?

- Chaque mandat contient de 4 à 6 fonds.
- Les portefeuilles peuvent contenir 3 ou 4 mandats de catégories d'actifs (soit un total de 15 à 20 fonds sous-jacents au sein d'un portefeuille, mais le client ne verra que les 3 ou 4 mandats détenus dans son compte).

16. Si des changements sont apportés au portefeuille, comment le client en sera-t-il informé et par qui?

Le comité d'investissement Élite fera parvenir aux représentants des communications détaillant les changements, leur justification et les prochaines étapes. Ces mises à jour seront diffusées par le biais de bulletins et du centre de documentation de l'espace conseiller.

17. Pour un compte ouvert, cela signifie-t-il que les clients recevront 10 feuillets d'impôt de 10 sociétés différentes (T3, R5, T5008, R16), ou les documents seront-ils consolidés sur le portail client?

Ces fonds sont structurés comme des fonds de fonds et nous faisons appel à iA Clarington pour les rassembler. Par conséquent, les feuillets d'impôt ne s'appliqueront qu'au niveau des mandats Élite et seront émis par iA Clarington. De plus, nous prévoyons ajouter ces documents sur le portail client Investia afin d'améliorer l'expérience client.

18. Existe-t-il du matériel de formation pour aider à la création et au rééquilibrage des portefeuilles?

- Oui, le matériel de formation pour le rééquilibrage sera disponible en juin.
- Le matériel de soutien à la création de portefeuilles est déjà disponible sur l'espace conseiller, dans le manuel APERÇUPortefeuille.

19. Existe-t-il des portefeuilles exclusivement composés de catégories d'entreprise?

Les mandats Élite seront lancés avec des options de série F et de série A. Il n'est pas prévu pour l'instant de lancer une catégorie d'entreprise dans un avenir rapproché.

20. Le rééquilibrage se fera-t-il automatiquement à une fréquence déterminée ou en sera-t-il laissé à la discrétion du représentant?

Le rééquilibrage est un processus automatisé qui se produit selon des fréquences approuvées par Investia et stipulées dans l'entente :

- **Annuellement** : le 15 mars;
- **Deux fois par an** : le 15 mars et le 15 septembre, ou;
- **Trimestriellement** : le 15 mars, le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre.

La fréquence doit être discutée et convenue avec le client et ne pourra être modifiée sans son consentement. Le rééquilibrage ne peut être effectué à la discrétion du représentant.

21. Si un représentant n'utilise que des portefeuilles de mandats Élite, le rééquilibrage automatique lui sera-t-il offert?

Tous les portefeuilles Élite mis en place dans Univeris ne comprennent pas de fonctions de rééquilibrage par défaut. La fonction de rééquilibrage doit faire l'objet d'une discussion et d'une entente avec le client, puis être correctement mise en place dans le système par le représentant. Du matériel de formation sur le rééquilibrage sera disponible en juin.